

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance extraordinaire du 16 septembre 2025**

Séance extraordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 16 septembre 2025 à 19h15, au siège social de la Régie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, et à laquelle sont présents :

Pour la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Madame la mairesse Suzanne Boulais ainsi que Monsieur le conseiller Kevin Patenaude.
Monsieur le conseiller Patrick Barry est absent et en a informé les membres du Conseil d'administration.

Pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Monsieur le maire Mario van Rossum ainsi que Messieurs les conseillers Claude Vasseur et Luc Daigneault.

Les membres du Conseil d'administration forment quorum sous la présidence de Madame Suzanne Boulais.

Sont également présents :

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie;

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie; et

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie.

Tel que requis par le *Code municipal du Québec*, l'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil d'administration. Cet avis comprend les points suivants :

- 1- Adoption des prévisions budgétaires 2026
- 2- Période de questions (portant sur les sujets à l'ordre du jour)
- 3- Levée de la séance

1- Adoption des prévisions budgétaires 2026

Ri-2025-09-1849

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont procédé à l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'année 2026 et que copie du document intitulé « Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville – Prévisions budgétaires 2026 »¹ leur a été remise;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Daigneault

ET RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires 2026 se résumant comme suit :

Revenus

Quotes-parts des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville ²	660 925 \$
Protection contre les incendies (services refacturés)	235 000 \$
Total des revenus	895 925 \$

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance extraordinaire du 16 septembre 2025**

Dépenses

Gestion financière et administrative	104 350 \$
Sécurité incendie	532 275 \$
Affectations – Activités d'investissement	312 000 \$
Amortissement pour fins de conciliation	(52 700 \$)
Total des dépenses	895 925 \$

¹Le document intitulé « Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville – Prévisions budgétaires 2026 » peut être consulté aux archives de la Régie intermunicipale d'incendie.

²La quote-part de chacune des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville sera établie ultérieurement, suite au dépôt des rôles d'évaluation 2026 par l'évaluateur de la MRC du Haut-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

3- Levée de la séance

Ri-2025-09-1850

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Vasseur

ET RÉSOLU de lever la séance à 19h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suzanne Boulais, présidente

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussignée, Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Suzanne Boulais, présidente